



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

**COVID-19 : La municipalité de Saint-Joseph-du-Lac prend soin de ses aînés
et de ses personnes vulnérables**

Saint-Joseph-du-Lac, le 31 mars 2020 – Suivant les directives émises par les autorités en matière de santé publique, la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac encourage tous ses citoyens âgés de 70 ans et plus – qui ne sont pas confinés à l'intérieur d'une résidence pour personnes âgées – ou encore toute personne présentant des symptômes liés à covid-19, de ne pas fréquenter les endroits publics et de respecter les consignes de quarantaine émises par les gouvernements.

Dans l'objectif de s'assurer du bien-être de ces personnes et de pouvoir leur prêter main-forte au besoin, la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac a lancé une vague d'appels personnalisés aux quelque 700 aînés sur son territoire. En effet, il est possible que certaines personnes vivant seules ne puissent respecter leur quarantaine, faute de proches pouvant les aider ou effectuer des courses pour elles. Dans ce contexte, la municipalité offre un service conseil à ces personnes et les guide dans les diverses démarches à effectuer en ce qui concerne les commandes en ligne ou autre service.

« Le conseil municipal et moi encourageons fortement les citoyens à aider leur entourage vulnérable et de voir à ce que leurs besoins essentiels soient comblés. Chaque geste compte! », indique le maire de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac, M Benoit Proulx.

La municipalité invite toute personne en quarantaine – aînée ou non - présentant des besoins particuliers à communiquer avec elle au 450 623-1072 ou à l'adresse info@sjdl.qc.ca.

— 30 —

Renseignements : Marie-Michelle Crevier
Responsable des communications
450 623-1072, poste 233
mmcrevier@sjdl.qc.ca